

A partir de la page 33 du texte anglais

2. DEFIS ARABES DU DEVELOPPEMENT

Développement humain et pauvreté humaine.

Le développement humain progresse mais l'Indice de Développement Humain (IDH) est toujours faible par rapport au revenu par habitant

Utilisant 1970 comme année de base, il apparaît que la région a progressé en matière de développement humain ainsi que souligne le rapport 2010 sur le développement humain. Il fallait s'y attendre, étant donnés les investissements importants entrepris dans les services sociaux par la plupart des gouvernements arabes depuis les années 1970 et les niveaux de départ très bas des trois composantes qui forment l'IDH¹. Alors qu'il s'agit là une réussite dont la région peut s'enorgueillir, il est regrettable de constater que le taux de croissance du développement humain enregistre un ralentissement sensible depuis 1990. Ceci est démontré dans le tableau n°1. Les progrès auraient été plus significatifs si la région avait adopté des politiques plus efficaces pour traduire ses richesses matérielles en bien-être humain. Cette inefficacité apparaît de manière évidente lorsque l'on compare le revenu par habitant avec les changements en matière de développement humain à travers les différents pays.

Tableau 1 : classement des pays arabes en termes d'évolution de l'IDH, 1970-2010 et 1990-2010

Dans le tableau 1, en comparaison des 4 parmi les 10 pays arabes utilisant 1970 comme année de référence, pas un seul pays arabe ne figure parmi les dix pays dont l'IDH est le plus performant depuis 1990. Toutefois, trois des pays les plus performants à savoir Oman, l'Arabie Saoudite et la Tunisie ont récemment fait de remarquables progrès en IDH, se plaçant ainsi, avec le Maroc, parmi les vingt pays les plus performants. Les progrès de l'Algérie sont beaucoup plus lents ; ceci s'explique par le

conflit interne qu'a connu le pays dans les années 1990. Le Soudan, le Koweït, le Liban et Djibouti montrent les taux d'amélioration de l'IDH les plus bas depuis 1970. Djibouti est toujours parmi les moins bien classés, quelle que soit la composante de l'IDH considérée, liée au revenu ou non, et reste le moins performant depuis 1990. Ceci reflète clairement les contraintes fondamentales auxquelles le pays doit faire face pour sortir du cycle vicieux de la misère qui est le lot des PMD (Pays les Moins Développés). Les modestes résultats du Liban par rapport à 1970 sont en grande partie dus à l'impact négatif de la longue guerre civile, à la fois sur la prospérité économique et sur le bon fonctionnement des services publics dans le pays. Le Liban connaît une amélioration significative depuis 1990 grâce à la fin de la guerre civile qui a permis une reprise de l'activité économique et l'amélioration de l'accessibilité aux services publics. Le mauvais classement du Soudan n'est pas une surprise, étant donné que le pays est en proie à des conflits internes pratiquement depuis l'indépendance dans les années 1950. Par conséquent, même avec la découverte de pétrole dans les années 1990 qui a amélioré substantiellement le PIB par habitant, le pays demeure mal classé quand on considère les composantes de l'IDH non liées aux revenus : l'augmentation des revenus ne s'est pas traduite par une amélioration de la sécurité humaine et de l'approvisionnement en services sociaux de base.

Figure 1 : RNB par habitant comparé à l'IDH hybride pour les pays arabes et les pays en développement, 2010

Dans la figure 1, nous comparons, pour chaque pays arabe, les revenus par habitant avec l'IDH. Tous les pays arabes (à l'exception de la Tunisie, de la Jordanie et des Comores) se situent au-dessus de la ligne de régression qui sépare les pays ayant un Revenu National Brut (RNB) plus élevé que leur IDH de ceux qui ont un RNB plus bas que leur IDH. Ainsi, à l'exception de la Tunisie, tous les pays arabes qui ont été identifiés comme les pays les plus performants par le Rapport mondial sur le développement humain marquent encore un retard important en termes de développement humain par rapport à leurs niveaux de revenus. Pour le dire simplement, la plupart des pays arabes aurait pu atteindre des niveaux d'IDH plus

élevés s'ils avaient été aussi efficaces que leurs pairs parmi les pays en développement pour mettre en œuvre une politique de développement basée sur l'être humain.

La médiocrité de ces résultats en matière de développement humain, en dépit d'investissements substantiels dans les domaines de la santé et de l'éducation, sont très probablement dus à l'impact de la faiblesse des systèmes de gouvernance mesurant l'efficacité des dépenses entreprises. L'absence de responsabilisation des acteurs a conduit à des taux élevés de corruption et au mépris des questions portant sur la qualité. L'inexistence ou le peu d'efficacité des associations de parents et de professeurs ainsi que la maigreur des budgets de fonctionnement ou d'entretien des biens publics ont fait chuter la qualité de l'enseignement en particulier. En fait, de nombreux établissements scolaires ont été laissés dans des états désastreux, avec un apport très pauvre en outils de soutien ou matériel pédagogiques.

L'évolution de l'écart entre les IDH des pays arabes et ceux des pays plus développés de l'OCDE est directement liée à une estimation objective de leurs gains en termes de développement humain. Le tableau 2 montre les résultats d'un tel exercice. La première colonne montre le fossé entre IDH, qui est mesuré par le ratio entre l'IDH des pays en développement avec celui des pays les plus développés en 2010 (ce dernier est calculé comme la simple moyenne des IDH pour les 10 pays qui possèdent l'IDH le plus élevé en 2010). Une fois ce ratio déduit de celui de 1970, un pays ou ensemble géographique qui est parvenu à réduire le fossé affichera un pourcentage positif. La seconde colonne du tableau rend compte du pourcentage de ce changement. Sur cette base, la troisième colonne classe les pays arabes et les régions en développement en fonction des progrès accomplis, ou non.

Tableau 2 : écarts de l'IDH entre les pays arabes et les pays très développés en 2010 ainsi que son évolution, en pourcentage, entre 1970 et 2010.

Bien que tous les pays arabes aient réussi avec succès à réduire l'écart, seul Oman est classé parmi les dix meilleurs IDH quand on utilise cette méthode. Il est suivi par le Maroc et l'Arabie Saoudite (qui se classent respectivement 14^{ème} et 19^{ème}). Comparés aux autres régions en développement, les pays arabes se classent 3^{ème} lorsque l'on évalue leur capacité à rattraper les pays présentant les plus forts IDH sur la période

allant de 1970 à 2010. Dans ce même tableau, il apparaît clairement que les régions d'Asie de l'Est et du Pacifique ainsi que celles d'Asie du Sud-Est surpassent largement le monde arabe sur ce point.

La pauvreté en baisse mais l'IPH encore élevé par rapport au revenu par habitant.

La région a réussi à enregistrer un taux respectable de déclin de la pauvreté, avec un IPH passant de 31 en 1997 à 23 en 2007. Fait intéressant, le recul de la pauvreté humaine et de la pauvreté des revenus est moins important à partir de 1990, c'est-à-dire à partir du moment où les politiques de réformes structurelles ont commencé à être mises en œuvre. Il est à noter que la pauvreté a diminué encore plus lentement pour les pays arabes les moins avancés (PMA) avec un indice qui n'a chuté que de 40 en 1997 à 34 en 2007. Le plus fort taux de réduction de l'IPH a été atteint par les pays du Conseil de Coopération du Golfe (45%) avec des progrès remarquables accomplis par le Koweït, le Qatar, Oman et les Emirats Arabes Unis. Parmi les économies plus diversifiées du Machrek et du Maghreb, ce sont la Syrie et l'Algérie qui ont su réduire le plus rapidement l'indice de pauvreté humaine.

Nous avons réalisé un simple exercice mathématique afin d'évaluer dans quelle mesure l'augmentation des revenus s'est traduite par une baisse de la pauvreté humaine. Nous avons repéré la relation qui existe généralement entre le niveau de revenu par habitant et l'IPH et nous avons utilisé ces informations pour parvenir à une estimation de l'IPH pour n'importe quelle valeur du PIB par habitant. Les valeurs attendues ou « estimées » de l'IPH ont été ensuite comparées avec les IPH réels. Si le rapport entre le second et le premier est supérieur à 1, cela suggère que le pays ou la région considérée a un niveau de pauvreté humaine relative au PIB par habitant plus élevé que la moyenne attendue. Un résumé de ces résultats pour les pays arabes et les pays en voie de développement est proposé dans le tableau 3.

Tableau 3 : IPH actuel est estimé pour les régions en développement et les pays arabes, 1997 et 2007

Nous avons d'abord observé que le taux réel de l'IDH pour les pays arabes est significativement plus élevé que les prévisions d'IDH (IDH*), en comparaison avec n'importe quelle région en développement. Deuxièmement, au sein du monde arabe, la différence entre les taux réels d'IDH et les prévisions est bien plus importante pour les

pays du Maghreb. Troisièmement, le monde arabe n'a connu aucune réduction de l'écart entre l'IDH réel et les prévisions au cours de la période allant de 1997 à 2007 comme le montre le pourcentage nul affiché dans la dernière colonne du tableau. **Quatrièmement, la stagnation de l'IDH par rapport à l'IDH* n'est pas homogène au sein de la région arabe** (vérifier p. 20). Le taux a baissé de manière significative dans les pays du Golfe et de manière plus timide dans les pays du Maghreb et du Machrek. Toutefois, pour les PMD arabes, l'écart s'est creusé entre l'IDH réel et l'IDH attendu, ce qui indique une baisse d'investissement dans la réduction de la pauvreté humaine.

Un autre instrument de mesure de la pauvreté est le récent « Indice de pauvreté multidimensionnelle » (IPM) créé en 2010 par l'OPHI (Oxford Poverty & Human Development Initiative) et par le PNUD. Le travail statistique couvre 104 pays en développement (parmi lesquels 13 pays arabes). Selon cette méthodologie, un ménage est identifié comme un « pauvre multidimensionnel » s'il est privé de 3 des 10 indicateurs, lesquels sont regroupés en trois dimensions principales : santé, éducation, niveau de vie.

Encart 1. *Privation humaine en zone occupée : le cas des Territoires palestiniens occupés*

La politique et les pratiques israéliennes ont conduit à une omniprésence de la pauvreté dans les Territoires palestiniens occupés. Celle-ci est décrite par le Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies comme « une privation prolongée ou chronique des ressources, des capacités, des choix, de la sécurité et du pouvoir qui sont nécessaires pour jouir d'un niveau de vie adéquat et exercer ses autres droits civiques, culturels, économiques » (E/C.12/2001/10), para.8. Ainsi, la pauvreté est ici difficilement mesurable à court terme par l'IPH, l'IPM ou les critères de mesure monétaire du seuil national de pauvreté.

D'après le FMI, les restrictions israéliennes imposées à la suite de la seconde intifada ont entravé la circulation des personnes et des biens et bloqué l'accès des produits agricoles ou manufacturés palestiniens aux marchés locaux, régionaux ou internationaux, faisant ainsi passer la part des produits manufacturés ou agricoles de 33% en 1994 à 19% en 2010. La production palestinienne est également assujettie à des contrôles de sécurité prolongés qui augmentent les délais et les coûts d'acheminement, ce qui entame sa compétitivité sur le marché global.

Israël impose également des restrictions d'accès et de sortie de la bande de Gaza depuis le début des années 1990 et un blocage presque total depuis juin 2007 dont l'effet est dévastateur tant sur l'économie que sur les 1,5 millions de palestiniens qui vivent à Gaza. En outre, depuis fin 2008, Israël impose une « zone tampon » qui empêche à un nombre important de familles l'accès à leurs terres agricoles, à l'éducation et aux services de santé minimums. En outre, un blocage maritime empêche toute sortie de Gaza par la mer, laissant les pêcheurs gazaouis dans la plus grande pauvreté.

Les attaques et le harcèlement dont sont victimes les fermiers palestiniens ainsi que la destruction de leurs propriétés par les colons israéliens vivant en Cisjordanie ont également eu un sérieux impact sur la capacité des fermiers palestiniens à s'engager dans des activités de subsistance. Rien que dans les 6 premiers mois de 2010, les Nations Unies ont rapporté que des milliers d'oliviers et de récoltes ont été endommagés lors d'incidents liés aux colons. Dans une étude récente, l'ONG israélienne Yesh Din² n'a pas trouvé un seul cas où les autorités israéliennes ont pris des mesures pour traduire en justice les personnes impliquées.

Le 26 Juillet 2010, des colons se sont livrés à une campagne de violence incendiant plusieurs champs dans le village de Burin près de Naplouse. Bien que les champs sont parfaitement visibles par les soldats israéliens stationnés au check point de Hawara situé quelques 20 mètres plus loin, l'ONG « Yesh Din » et les villageois rapportent que l'armée n'a rien entrepris pour arrêter les colons. Burin est situé dans la zone C de la Cisjordanie (sous total contrôle israélien), dans une vallée entre deux montagnes aux sommets desquelles se situent deux colonies israéliennes, Yizhar et Bracha. Selon Ali 'id, chef du conseil de village, les colons ont causé la perte de 16 000 arbres à Burin ces dernières années et une flambée de violence a lieu chaque automne au moment de la récolte des olives.

Mohammed Abu Najar vit à Burin, tout près de la colonie Bracha. Il a 50 ans, est marié et a 8 enfants. Il vit uniquement de l'agriculture, principalement les olives. En juin 2009, des colons ont commencé à s'en prendre à sa terre, coupant et incendiant ses oliviers tout en les aspergeant de produits chimiques. En deux semaines, 400 de ses arbres avaient été détruits ou sérieusement endommagés. Mohammed estime qu'il produisait en moyenne environ 100 récipients (17 kg chacun) d'huile d'olive provenant de ses arbres et que chacun de ces récipients pouvait être vendu pour 400 ILS (105 \$) en 2009. En juillet 2010, les colons ont une fois encore attaqué sa terre et abattu plus de 75 oliviers.

Source: OXFAM, 2011.

Utilisant des données issues d'enquêtes de terrain, l'OPHI a calculé l'IPM comme le produit de deux nombres : le taux ou la proportion de gens qui sont pauvres de manière multidimensionnelle et l'intensité moyenne des manques multidimensionnels qui révèle la proportion des dimensions dont sont privés les ménages. Dans cet échantillon, l'intensité moyenne de privation pour les régions en voie de développement est de 53.1%. L'Afrique sub-saharienne a la plus forte intensité (58.2%) alors que l'Europe et l'Asie Centrale ont la plus faible (42.1%). L'intensité moyenne de la région arabe est de 49.3%, ce qui est en dessous de la moyenne mondiale. La région a une valeur moyenne d'IPM de 0,08, ce qui est bien inférieur à la moyenne mondiale de 0,17. Toutefois, comme le montre le document sur le développement humain d'Abu-Ismael et. Al., l'IPM ne reflète qu'imparfaitement l'extrême privation qui peut exister dans les pays à revenus moyens en général et dans le monde arabe en particulier¹. Il faut également noter que ni l'IPH ni l'IPM ne sont les outils les mieux adaptés pour rendre compte des privations dont souffre une population sous occupation. L'encart n°1 illustre par

l'exemple la souffrance quotidienne des Palestiniens qui vivent dans les Territoires occupés.

En dépit de l'image positive générée par l'IPM, le rapport arabe de 2010 sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement montre que la région arabe n'est pas sur la voie qui lui permettrait d'atteindre les objectifs fixés par l'OMD. Reflétant les progrès inégaux réalisés par les pays arabes en matière d'IDH, le rapport signale la performance mitigée de la région quant à la poursuite des objectifs du Millénaire pour le Développement depuis 1990. Alors que la région a réalisé d'importants progrès en matière d'éducation et d'égalité des sexes, elle est encore très en deçà de beaucoup d'autres OMD, en particulier celui de la baisse du pourcentage de sa population n'ayant pas accès à l'eau potable : il est à 38% en deçà des objectifs fixés. Les résultats en matière de mortalité maternelle, de malnutrition, de mortalité chez l'enfant de moins de 5 ans et d'accès aux soins ne sont guère plus encourageantsⁱⁱ. Ces résultats confirment la conclusion que nous tirions plus haut : la région n'est pas parvenue à convertir ses richesses en une amélioration proportionnelle du bien-être humain.

Pauvreté monétaire et inégalité des dépenses

Une pauvreté monétaire faible mais une grande vulnérabilité aux chocs économiques

Si on prend pour référence le seul seuil de pauvreté de 1.25 \$, la région arabe a virtuellement éliminé la pauvreté, avec un taux à 3,9 %, tout comme des pays beaucoup plus riches d'Amérique latine. Mais une telle valeur de référence ne permet pas de rendre compte des situations de privation existantes dans les deux régions. Le seuil de pauvreté (1.25 \$) se traduirait par 3.5 £ égyptiennes par jour, ce qui est tout juste assez pour acheter le minimum vital d'aliments subventionnés, sachant qu'au Caire, le seul prix d'un ticket de bus aller-retour est déjà d'1 £. Il est clair qu'une personne disposant d'un tel niveau de revenus ne peut s'offrir un logement digne de ce nom, même dans les quartiers les plus défavorisés de la ville. Mais si l'on place le seuil de pauvreté à 2 \$, le taux de pauvreté de la région arabe passe à 19%, ce qui est 60% supérieur à celui de l'Amérique latine. Surélever le seuil de pauvreté augmentera le taux de pauvreté dans le monde arabe bien plus que dans toute autre région en développement (voir Figure n°2).

Figure n°2 : proportion d'individus vivant avec moins d'1,25\$, 2\$ et 2,75\$ par jour dans les pays arabes et d'autres régions et changement des taux de pauvreté, 2000-2009 (%)

Il est aisé de conclure que le choix d'un seuil de pauvreté, s'il affecte clairement les taux de pauvreté dans toutes les régions, a des répercussions plus importantes sur les taux de pauvreté des pays arabes. Ceci est particulièrement visible dans le graphique n°3 qui retrace les courbes d'incidence de la pauvreté par rapport à une série de seuils (allant de 0,2 à 10 \$). Pour n'importe quelle valeur inférieure à 1,25 \$, la région arabe affiche un très faible taux de pauvreté (à égalité avec l'Europe et l'Asie Centrale et inférieur à celui d'Amérique latine). Toutefois, les taux de pauvreté pour la région arabe grimpent brusquement si l'on élève le niveau du seuil de pauvreté : pour un seuil de pauvreté d'environ 3 \$ par jour, le taux de pauvreté de la région se rapproche de la moyenne de toutes les régions en développement. Pour autant, fait intéressant, ce n'est pas le cas pour les autres régions. Ainsi, l'Asie du Sud et l'Afrique subsaharienne sont toujours plus pauvres que les autres régions. L'Asie de l'Est est toujours proche de la moyenne globale et l'Amérique latine et l'Europe sont constamment en-dessous des autres régions (l'encart n° 2 définit les principales approches sur la façon de mesurer la pauvreté monétaire).

En résumé, la pauvreté dans les pays arabes, si elle est mesurée avec les seuils internationaux de référence, reste une notion floue. Avec une part significative de la population qui se trouve entre deux seuils, c'est-à-dire entre 1.25 \$ et 2.75 \$, le moindre petit changement dans les revenus disponibles ou dans la distribution des revenus peut avoir un impact important sur la pauvreté dans cette région. Cela est en outre confirmé par le Rapport Mondial d'Evaluation 2010 de la Banque Mondiale et du FMI qui prévoit que la région arabe, qui est pourtant de loin la moins affectée par la crise financière mondiale actuelle, pourrait souffrir plus que d'autres régions en cas de ralentissement de la croissance.

Pour autant, la question essentielle n'est pas de savoir lequel de ces seuils de pauvreté convient le mieux aux pays arabes, mais plutôt de savoir si fixer un seuil de pauvreté pour tous les pays permettra d'effectuer une comparaison pertinente. En principe, les seuils internationaux fixés utilisés pour mesurer les niveaux globaux de pauvreté sont censés tester la capacité à acheter un panier de biens usuels relativement similaire d'un pays à l'autre. Mais l'établissement d'un seuil universel n'est pas sans risques importants (voir par exemple Reddy & Minoiu 2007 et Reddy 2009). Dans ce rapport, nous soutenons qu'un seuil de pauvreté approprié doit être défini en fonction du niveau de développement du pays, niveau représenté par les Dépenses de Consommation par Habitant. Nous établissons de nouveaux seuils de pauvreté (SPR ???) en faisant reculer le seuil de pauvreté national (SPN ???) des pays en développement par le taux

moyen de consommation par habitant (TCH). (Parité de pouvoir d'achat – PPP 2005). (Voir les détails dans l'encart n°3).

Figure 3 : Taux de pauvreté pour les pays arabes et les régions en développement parmi un ensemble de seuils de pauvreté (en 2005 PPA basé sur les enquêtes les plus récentes), 2000-2009

Pour la région arabe, l'Amérique latine, l'Afrique sub-saharienne, l'Europe et l'Asie Centrale dans les années 1990, le tableau 4 montre que nos seuils de pauvreté redressés (RPL – SPR ???) sont assez proches des seuils de pauvreté nationaux (NPL - SPN ???). Pour les pays d'Asie de l'Est et du Pacifique, les seuils de pauvreté redressés (SPR ??? RPL) et les ratios « seuil de pauvreté/consommation par habitant » sont moins cohérents avec les seuils de pauvreté nationaux. Ceci est compréhensible étant donné que la Chine a tendance à sous-estimer son seuil de pauvreté national. Alors que les seuils de pauvreté redressés (SPR ?? RPL) pour l'Afrique sub-saharienne sont proches de 1,25 \$, valeur fixée par la Banque Mondiale, ils sont nettement plus élevés dans les régions en développement prises dans leur ensemble. L'exercice révèle donc que le seuil d'1,25 \$ est un repère bien trop bas pour mesurer la pauvreté globale et que si nous décidions d'utiliser un seuil de pauvreté mondial commun afin de mieux surveiller l'extrême pauvreté dans les pays en développement – malgré les très bonnes raisons invoquées pour ne pas le faire – le seuil de 2 \$ par jour serait un repère bien plus approprié.

L'exercice indique aussi clairement le besoin d'utiliser un seuil de pauvreté variable dans le temps, même si nous décidions d'utiliser des critères communs pour comparer la pauvreté entre pays. Comme on peut s'y attendre, la valeur monétaire des seuils de pauvreté nationaux augmente avec le temps lorsque les sociétés deviennent plus riches et que le coût du panier moyen pouvant répondre aux besoins vitaux augmente. Cette caractéristique est commune à la plupart des seuils de pauvreté qu'ils soient nationaux ou redressés par la régression.

Même si le seuil de pauvreté moyen pondéré pour la région arabe, qu'il soit basé sur les seuils de pauvreté nationaux ou de régression, est proche de 2.00 \$ par jour, les seuils redressés par la régression, spécifiques pour chaque pays, reflètent mieux la réalité,

car ils permettent de d'établir des seuils différents d'un pays à l'autre. Dans le graphique n°4, nous comparons la réduction de la pauvreté de la région arabe et d'autres régions en développement lorsque l'on utilise soit la norme de 2.00 \$ par jour, soit les seuils de pauvreté redressés par la régression. La réduction de la pauvreté pour la région arabe, plutôt que d'être de 24 % si nous appliquons le même seuil pour tous les pays de la région, n'est que de 8 % seulement lorsque nous appliquons le taux variable, plus pertinent. De toute évidence, s'il est vrai que, par rapport à la plupart des autres régions en développement, le monde arabe souffre d'un faible niveau de pauvreté, les progrès réalisés dans la réduction de la pauvreté ont été parmi les plus lents à l'échelle mondiale et ne sont pas suffisants pour faire réellement régresser la pauvreté dans un futur proche.

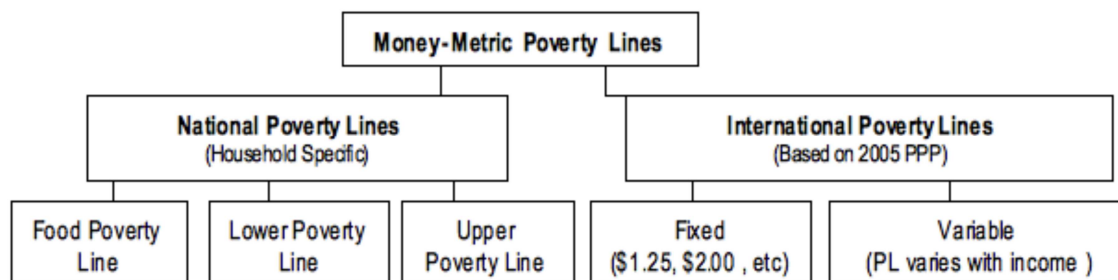
Figure 4 : taux de pauvreté pour les seuils des 2\$ (a) et des SRP (b) en 2005 PPA, 1990-2009

Encart 2. Approches et mesures principales de la pauvreté monétaire absolue

La pauvreté monétaire est calculée à partir de données provenant d'enquêtes sur leurs revenus et/ou dépenses des ménages. Dans ce rapport, l'accent est mis sur la pauvreté des dépenses (ou de la consommation), qui est la mesure la plus courante et la plus précise de la pauvreté monétaire dans les pays en développement. La pauvreté des dépenses est affectée par la dépense moyenne par habitant dans une société donnée (une dépense plus élevée diminue le taux de pauvreté, *ceteris paribus*), par le seuil de pauvreté (un seuil de pauvreté plus élevé augmente le taux de pauvreté, *ceteris paribus*) et par la répartition des dépenses de consommation (une plus grande inégalité dans la répartition des dépenses augmente le taux de pauvreté, *ceteris paribus*).

Au niveau national, le seuil de pauvreté est fait de deux composantes, une composante alimentaire et une autre non alimentaire. La somme des deux nous donne le seuil de pauvreté global. La composante alimentaire est normalement calculée sur la base de l'apport alimentaire nécessaire en calories et en protéines recommandé par l'OMS et la FAO pour répondre aux besoins vitaux normaux de l'être humain dans un environnement donné. Le seuil de pauvreté alimentaire prend généralement en compte les besoins nutritionnels minimums d'un ménage, selon l'âge et le sexe de ses

membres. Le seuil de pauvreté alimentaire devrait également tenir compte des différences régionales dans les prix relatifs, des habitudes de dépenses, des niveaux d'activité ainsi que de la taille des ménages pauvres et de l'âge de leurs membres. Ceci fait varier le seuil de pauvreté en fonction de la localisation et de la composition du ménage donné.



Source: UN Statistics Division
(<http://unstats.un.org/unsd/mdg/Metadata.aspx?IndicatorId=1>), Laithy and Abu-Ismaïl (2005).

Alors que le coût du panier alimentaire minimum est calculé selon les besoins physiologiques estimés, déterminer le coût du panier non alimentaire minimum est moins aisé. Toutefois, la part non alimentaire pour chaque ménage est couramment estimée selon deux seuils : (i) l'identification de la part non alimentaire des ménages dont les dépenses en nourriture sont équivalentes au seuil de pauvreté alimentaire ; ou (ii) l'identification des dépenses non alimentaires pour les ménages dont le total des dépenses est équivalent au seuil de pauvreté alimentaire. Ajouter (i) au seuil de pauvreté alimentaire donne un seuil de pauvreté supérieur, alors qu'ajouter (ii) au seuil de pauvreté alimentaire donne un seuil de pauvreté inférieur. Dans la plupart des pays, le taux de pauvreté nationale est basé sur le second calcul.

Les seuils comparables au niveau international sont utiles pour donner une vision d'ensemble de la pauvreté mondiale. En principe, ils mesurent la capacité à acheter un panier de produits de base qui est à peu près similaire à travers le monde. Le seuil de pauvreté d'1,25 \$ /jour correspond à la valeur des seuils de pauvreté utilisés dans certains des pays les plus pauvres. Une étape importante dans le processus de compilation des estimations de la pauvreté mondiale est la conversion du seuil d' 1,25 \$/jour dans les devises monétaires nationales respectives. Les taux de change de la Parité du Pouvoir d'Achat, comme ceux du Programme de Comparaison Internationale ou des Penn World Tables sont utilisés car ils tiennent compte des prix de biens et services non échangés à l'échelle internationale. Le taux de la Parité du Pouvoir d'Achat a été conçu pour comparer les agrégats des comptes nationaux, il ne l'a pas été pour permettre d'établir des comparaisons internationales de la pauvreté. Les taux de Parité du Pouvoir d'Achat sont basés sur des prix de biens et de services qui peuvent ne pas être représentatifs du panier moyen de consommation d'une personne

pauvre. Ils peuvent donc ne pas pleinement refléter le niveau de prix relatifs rencontré par les consommateurs très pauvres. Par conséquent, il n'y a aucune certitude qu'un seuil de pauvreté international donne la mesure du même degré de nécessité ou de privation à travers les pays. Il faut donc, comme nous le soutenons dans ce rapport, développer une approche plus sensible qui permettra aux seuils de pauvreté de varier en fonction du niveau de vie.

Source: Division Statistique des Nations Unies (<http://unstats.un.org/unsd/mdg/Metadata.aspx?IndicatorId=1>), El Laithy et Abu-Ismaïl (2005).

Tableau 4 : seuils de pauvreté nationale et seuils de régression de la pauvreté (SRP) d'après les estimations du PNUD (2005 PPA par habitant, par jour) pour les régions en développement et les sous-régions arabes, 1990-1999 et 2000-2009

Encart 3. Estimations de seuils de pauvreté comparables à l'échelle internationale

En dépit de nombreux problèmes, la banque mondiale a utilisé comme base pour établir le seuil de 1,25\$ les seuils nationaux de pauvreté des pays les plus pauvres. Elle compte sur le fait que les PPA (Parité du Pouvoir d'Achat) rendent équivalent, d'un pays à l'autre, le coût d'un panier de biens et services qui peut être acheté pour 1,25\$ dans les pays les plus pauvres du monde. Cependant, pour plusieurs raisons, cet argument est très contestable. D'abord, des comparaisons entre pays n'ayant pas le même niveau de développement sont problématiques du fait des différences qui peuvent exister en termes d'importance de la consommation de produits non marchands. De plus, bien que les taux de change de la Parité du Pouvoir d'Achat, tels que ceux du Programme de Comparaison Internationale et des Penn World Tables prennent en compte les prix locaux des biens et services qui ne sont pas vendus à l'échelle internationale, ils ont été conçus pour comparer les principaux agrégats des comptes nationaux et non pour établir une comparaison entre pays des niveaux de pauvreté. La Parité du Pouvoir d'Achat est aussi basée sur les prix des biens et services qui ne sont pas forcément représentatifs du panier moyen d'une personne pauvre, ils peuvent donc

ne pas refléter fidèlement le niveau élevé des prix auxquels les consommateurs très pauvres sont confrontés. Par conséquent, il n'est pas du tout certain qu'un seuil de pauvreté international, une fois appliqué, mesurera les mêmes degrés de privation à travers le monde.

Dans ce rapport, nous proposons une méthode alternative pour établir des seuils de pauvreté internationaux plus pertinents. Précisons d'abord que nous acceptons le postulat de la banque mondiale de s'appuyer sur les seuils de pauvreté nationaux pour construire une mesure de la pauvreté globale. Cependant, nous rejetons l'hypothèse selon laquelle cette mesure devrait être fixe ou bien alignée sur les seuils de pauvreté des pays les plus pauvres. Au contraire, nous soutenons que les seuils de pauvreté nationaux devraient être fondés *a priori* et sur des faits modélisés bien établis qui tiennent compte de la relation entre seuils de pauvreté nationaux et dépenses moyennes par habitant (en PPA 2005). Heureusement, l'explosion récente du nombre d'enquêtes par pays disponibles sur le site Web de la Banque mondiale nous permet d'examiner la relation entre ces indicateurs au travers d'un grand nombre d'enquêtes auprès des ménages (372) et des pays en développement (107).

Plusieurs spécifications ont été tentées pour estimer la relation entre les seuils de pauvreté nationaux et les dépenses de consommation par habitant. Elle est indiquée dans le graphique ci-dessus (dépenses de consommation par habitant sur l'axe horizontal). Nous avons gardé celui qui rend compte du meilleur ajustement et qui est basé sur une relation non linéaire (fonction polynomiale). En conséquence, la régression estimée prend la forme suivante : $\ln(NPL) = \beta_0 + \beta_1PCE + \beta_2(PCE)^2$

Les paramètres estimés significatifs d'un point de vue statistique sont alors utilisés pour évaluer les seuils de pauvreté basés sur la régression, prenant en compte les dépenses par habitant.

Source: Abu-Ismaïl, Ramadan et Abou-Taleb, 2011.

L'énigme de l'inégalité

Les coefficients de Gini indiquent des inégalités de revenu assez faibles vu qu'ils sont estimés d'après des enquêtes de consommation qui tendent à exclure la tranche des 5 % des plus hauts revenus. Cette aberration a parfois été expliquée par l'argument que les prétendus faibles niveaux d'inégalité étaient le résultat des politiques de redistribution suivies par les gouvernements arabes. Après tout, le contrat social arabe a fait accepter aux citoyens des limitations de leurs libertés politiques en échange d'avantages matériels offerts par un Etat providence. Des résultats d'enquêtes sur le budget des ménages, dans des pays comme le Yémen, indiquent que le niveau constaté relativement faible des inégalités de consommation peut être imputable à la mise en place de plans informels de protection, socialement organisés, comme par exemple le système musulman de la Zakat.

Ces résultats empiriques sont déconcertants. Etant données les manifestations flagrantes, dans beaucoup de pays arabes depuis les années 1990, de la croissance des inégalités en matière de dépenses et de la concentration des richesses, on aurait pu s'attendre à une augmentation plus importante des inégalités. Cela aurait été plus conforme aux schémas de développement ainsi qu'à la réalité actuelle et quotidienne évidente dans de nombreux pays arabes : prolifération de bidonvilles jouxtant de nouvelles enclaves sécurisées réservées aux plus riches, ou autres signes d'une société de « consommation ostentatoire ». La réalité actuelle se caractérise de manière évidente par une augmentation de l'exclusion sociale et des inégalités en matière de richesse et de dépenses, difficilement conciliables avec les valeurs stagnantes du coefficient de Gini.

Une explication plausible à cette énigme est que les dépenses des percentiles les plus élevés, qui sont difficiles à quantifier lors des enquêtes sur les ménages, ont vu leurs niveaux augmenter de manière plus significative que la moyenne. Si cela est avéré, il est tout à fait concevable que les mesures de l'inégalité soient sous-estimées. La différence importante et croissante entre les dépenses des ménages rapportée par les études et les comptes nationaux rend cette hypothèse crédible.

Tableau n°5 : dépenses de consommation par ménage (DCM) découlant des enquêtes sur les revenus nationaux sur l'habitat (DCM*) (en 2005 PPA) et pourcentage de leur évolution annuelle dans les pays arabes, 1990-1999 et 2000-2009

Les résultats du tableau n°5 confirment que les estimations des dépenses des ménages selon les enquêtes nationales sont plus élevées que celles rapportées par les enquêtes réalisées auprès des ménages, et cela pour la plupart des pays (sauf Djibouti et le Maroc dans les années 1990). Ce décalage est particulièrement important dans les pays arabes, selon les standards des pays en développement. C'est particulièrement le cas pour l'Égypte où le rapport entre le taux de consommation par habitant rapporté par les enquêtes auprès des ménages et l'estimation des comptes nationaux n'était que de 0,39 en 2009. Ce taux a également diminué en Tunisie, en Syrie, au Maroc et à Djibouti, ce qui suggère la possibilité d'une hausse des inégalités dans ces pays. Dans le cas de l'Égypte, d'après les statistiques officielles du gouvernement égyptien, les données confirment que le pays a bénéficié d'un taux de croissance supérieur à 5% pendant les années 2000, mais en réalité, comme le montrent les enquêtes sur les budgets des ménages, le niveau de consommation par habitant a diminué ou stagné.

L'anomalie relevée ci-dessus entre les niveaux de consommation par habitant, les enquêtes sur le budget des ménages et les données des comptes nationaux implique que la croissance a été plus lente que prévu, ou que les enquêtes sur la consommation excluent les gens les plus dépensiers. La première explication semble peu probable étant donné que sa confirmation reste indépendante des composantes principales du PIB sur les revenus provenant des ressources naturelles, de l'exportation de produits manufacturés et de produits agricoles ainsi que des recettes provenant du tourisme. Par conséquent, la meilleure interprétation est que les niveaux réels de consommation sont sérieusement sous-estimés lors des enquêtes sur le budget des ménages. Pour que ce soit le cas, il faut que les enquêtes excluent les 5% des personnes ayant les revenus les plus élevés, hypothèse envisageable étant donné la réticence des riches de la région à partager des informations sur leur opulence. Si tout cela est bien exact, la valeur réelle du coefficient de Gini doit être sérieusement sous-estimée.

Disparités régionales importantes entre pauvreté monétaire et pauvreté humaine au Yémen et en Egypte.

Alors qu'il est difficile de généraliser l'étendue et l'orientation des changements en termes de disparités régionales dans la région arabe du fait du manque de mesures comparables de la pauvreté au fil du temps, l'expérience de pays comme l'Egypte et le Yémen indique de larges disparités régionales en termes à la fois de pauvreté monétaire et de pauvreté humaine. Ce qui est pire encore est l'absence d'amélioration notable de ces disparités jusqu'à aujourd'hui.

Figure 5 Pauvreté par individus et Index de la Pauvreté Humaine pour le Yémen, 2006

Le graphique n°5 indique les niveaux de pauvreté monétaire et de pauvreté humaine de différents gouvernorats du Yémen répartis entre les régions rurales d'une part et urbaines d'autre part. Face à quelques gouvernorats qui affichent des bas niveaux de pauvreté tant monétaire qu'humaine comparés à la moyenne nationale, la figure montre combien la plupart des gouvernorats connaissent un haut niveau de pauvreté monétaire ou humaine, beaucoup d'entre eux souffrant des deux. Il montre aussi des niveaux de pauvreté monétaire et humaine plus élevés dans les zones rurales que dans les zones urbaines. Ceci reflète la tendance qu'a le processus de développement à faire baisser sensiblement la pauvreté monétaire dans les zones urbaines alors qu'elle stagne dans

les zones rurales. La figure montre clairement la difficulté du pays à réduire la pauvreté tant monétaire qu'humaine, les deux présentant des niveaux aussi élevés autour de 35%. Les courbes qui analysent le lien entre pauvreté monétaire et pauvreté humaine montrent de faibles pentes : ceci signifie que les deux ne semblent pas connectées, et les gouvernorats qui présentent des niveaux très différents de pauvreté monétaire montrent des niveaux similaires de pauvreté humaine. Ceci pourrait bien être le résultat de dépenses publiques inappropriées dans les services sociaux qui ont conduit à une mauvaise qualité des services de santé et éducatifs dans la presque totalité du pays. Le total des dépenses publiques pour la santé et l'éducation n'a jamais excédé 7,5% du PIB dans tout le Yémen et il est en moyenne de 6% depuis 1991, alors que d'importantes sommes d'argent ont été gaspillées dans des subventions en faveur des énergies fossiles qui, en l'occurrence, ont surtout bénéficié aux couches les plus aisées de la populationⁱⁱⁱ.

Les différences entre gouvernorats observées auraient été encore plus importantes si ces régions n'avaient pas réussi à sauvegarder leurs mécanismes traditionnels de solidarité sociale qui se caractérisent par une inégalité de dépenses bien inférieure dans les gouvernorats pauvres ruraux comparée à celles des plus riches, urbains. Nous pouvons également observer que toutes les régions rurales, à l'exception du Hadramout, souffrent d'une pauvreté humaine au-dessus de la moyenne. En revanche, toutes les zones urbaines ont un indice de pauvreté humaine inférieur à la moyenne, à la seule exception d'Aljawf qui n'est que légèrement supérieur à la moyenne. Cela signifie que les zones rurales, même lorsqu'elles parviennent à surmonter la pauvreté monétaire, continuent à souffrir de la pauvreté humaine, tandis que les zones urbaines, en règle générale, affichent des taux plus faibles de pauvreté monétaire et de pauvreté humaine. Compte tenu de la contribution essentielle de l'Etat pour réduire la pauvreté humaine, ce qui précède confirme que l'action étatique a tendance à favoriser davantage les zones urbaines.

Figure 6 : Pauvreté par individu et Index de pauvreté humaine pour l'Égypte, 2008

Le cas de l'Égypte confirme également l'existence de disparités importantes entre les gouvernorats tant en matière de pauvreté monétaire que de pauvreté humaine, avec seulement quelques grandes agglomérations urbaines comme le Caire et Alexandrie qui présentent de bas niveaux de pauvreté monétaire et humaine. En revanche, une grande partie de la Haute Égypte connaît des niveaux élevés de pauvreté tant monétaire qu'humaine. Ceci est le résultat d'un processus de développement économique qui a marginalisé cette région essentiellement rurale et qui a entraîné une baisse rapide de la contribution de l'agriculture au PIB alors que la part de la population agricole baisse beaucoup plus lentement. En conséquence, le revenu par habitant dans

les régions rurales a diminué substantiellement par rapport aux revenus dans les zones urbaines. Le plan de dépenses publiques n'est pas davantage favorable aux pauvres dans le cas de l'Égypte, où la santé et l'éducation représentaient seulement 5,7 % du PIB en moyenne sur la période 1990-2008^{iv} et avaient atteint un pic de 6,9 % en 2002. L'Égypte a également dépensé des sommes importantes en subventions alimentaires et dans les énergies fossiles qui ne sont pas réputées pour améliorer le niveau alimentaire des pauvres mais au contraire pour bénéficier de façon disproportionnée aux plus riches, s'agissant du second secteur d'investissement. La relation entre la pauvreté monétaire et la pauvreté humaine est beaucoup plus forte dans le cas de l'Égypte. Ceci reflète les plus grandes inégalités dans la façon dont les subventions apportées aux services publics de santé et d'éducation sont réparties entre les gouvernorats.

La figure montre aussi la grande importance qu'il y a à s'occuper, dans le cas de l'Égypte, de la pauvreté monétaire plutôt que de la pauvreté humaine, étant donné l'extrême différence entre les niveaux de revenus et la pauvreté humaine. La figure 6 illustre l'importance de s'éloigner de moyennes qui peuvent être trompeuses et la nécessité de focaliser notre attention sur la question des disparités régionales.

Croissance et transformation structurelle.

La croissance volatile liée à l'exploitation du pétrole entretient un retard structurel.

Dans cette partie, nous abordons les questions liées à la croissance économique sectorielle et à la transformation structurelle de long terme, tandis que davantage de détails sur l'emploi et le marché du travail seront fournis dans la partie suivante. Une conclusion centrale se dégage de la modélisation des faits liés au développement et à la pauvreté : *bien qu'ils soient en meilleure santé et plus instruits aujourd'hui qu'ils ne l'étaient dans les années 1990, les hommes et femmes arabes ne parviennent toujours pas à mettre à profit leurs nouvelles capacités dans la réduction de la pauvreté monétaire.*

Bien que nécessaire, la croissance économique en soi ne conduit pas à une transformation structurelle « saine » qui atténue la pauvreté, réduit les inégalités ou crée des emplois décents. La littérature disponible sur la transformation structurelle considère qu'une économie réalise sa transformation structurelle si les résultats des différents secteurs économiques correspondent à l'expérience historique des pays développés, dont les caractéristiques sont énumérées ci-dessous :

1. La part de l'Agriculture dans le PIB diminue au fil du temps alors que le PIB réel par habitant augmente ;
2. La part industrielle du PIB augmente avec le temps et atteint un maximum lorsque le revenu réel par habitant atteint environ \$13 500 (en prix constants de 2005), niveau auquel les pays entrent dans une phase post-industrielle ;

3. La part des services dans le PIB augmente avec le temps et atteint un maximum lorsque le revenu réel par habitant atteint environ 9 500 \$ (en prix constants de 2005) ;
4. La part des secteurs manufacturiers dans le PIB augmente au fil du temps sans nécessairement marquer un tournant en termes de revenu réel par habitant ;
5. La part des emplois dans les secteurs manufacturiers augmente avec le temps.

En prenant pour référence le PIB par habitant en prix constants de 2005, on constate que le taux de croissance du PIB réel annuel moyen par habitant au cours de la période 1970-2009 a atteint 2 % par an pour le monde arabe, à l'exclusion des Territoires occupés palestiniens, de la Somalie, de l'Irak et du Yémen. Les trois premiers pays sont exclus en raison de conditions exceptionnelles liées à l'interminable guerre civile et à l'occupation, tandis que le Yémen n'existe en tant que pays unifié que depuis 1990. La Syrie, la Tunisie, Oman et l'Égypte ont été les seuls à atteindre une croissance au-dessus de la moyenne, tandis que six pays ont enregistré une croissance négative sur cette période. Parmi eux, les Émirats Arabes Unis et le Qatar avaient parmi les plus hauts taux de croissance du PIB, proche de 7 %. Cette croissance négative est une aberration statistique qui s'explique par l'augmentation substantielle de leurs populations résidentes liée à la prospérité pétrolière.

Figure 7: Taux de croissance du PIB basé sur le PIB total (A) et le PIB par habitant (B), 1970-2009

Source: Estimations des auteurs basées sur des données de la Division des statistiques de l'ONU.

La région traversa une période difficile entre 1981 et 1990 après la flambée des prix du pétrole en 1980, avec une croissance du PIB par habitant de seulement 0,1%. 14 pays enregistrèrent une croissance négative du PIB par habitant et seuls Oman, l'Égypte, la Tunisie et le Maroc furent marqués par une croissance positive. Toutefois, le monde arabe a bénéficié d'une croissance relativement stable du PIB par habitant depuis 1991, atteignant 2,4%, seules les Comores ayant fait l'expérience d'une croissance négative.

La volatilité relativement forte est une des caractéristiques principales du processus de la croissance arabe. Mesurant la volatilité en termes de variations standards autour du taux de croissance moyen de croissance et utilisant la valeur de 3,5 ou moins comme point de repère marquant une faible instabilité, l'Égypte est le seul pays dont la

croissance pendant toute la période 1970-2009 est caractérisée par une faible volatilité. Seuls la Tunisie, Oman et l'Algérie enregistrent une croissance régulière depuis 1991.

La figure 8 résume ces données concernant la volatilité de la croissance dans les pays arabes et les compare aux résultats obtenus dans les autres régions du monde en développement. Il apparaît que la région arabe présente la plus forte volatilité, alors qu'elle réalise une performance de croissance globale respectable, au-dessus de celle de l'Amérique latine et de l'Afrique subsaharienne. Alors que la région connaît depuis 1991 des niveaux de volatilité nettement plus bas, le graphique montre que cela a été accompagné par une baisse du taux de croissance moyenne du PIB par habitant.

Figure 8 : Répartition des pays arabes par rapport au reste du monde en fonction de la volatilité (écart type) et le taux de croissance annuel du PIB réel par habitant entre 1970 et 2009

Source: *ibid.*

Note : Pour plus de détails sur les données et la méthodologie, se reporter au document « Retard structurel des économies arabes : origines et symptômes », de Von Amin et al.

Alors qu'il est tentant de généraliser à propos de groupes de pays qui partageraient des caractéristiques communes, richesse pétrolière ou économie diversifiée, bas revenus ou hauts revenus, la volatilité de la croissance dans le monde arabe défie cette logique. Les taux les plus élevés de volatilité de la croissance se trouvent dans deux pays à hauts revenus : l'un, riche en pétrole (Koweït), et l'autre, pauvre en pétrole (Liban). Cependant, lorsque l'on regarde au-delà des chiffres, il est clair que la forte volatilité de la croissance au Koweït est due à l'impact de l'invasion irakienne en 1990 et à ses conséquences, tandis que celle du Liban peut être attribuée à l'impact d'une longue guerre civile qui a commencé en 1975, ainsi que de plusieurs années d'occupation israélienne de certaines régions du pays. Globalement, on note trouvons une concentration de pays riches en pétrole parmi dans l'ensemble de pays marqués par une forte volatilité, l'Algérie étant le seul pays riche en pétrole dont la volatilité reste moyenne.

Grouper les pays par niveau de revenus apparaît plus utile quand il s'agit de mieux comprendre des tendances. Les pays à revenus intermédiaires (PRI), Égypte et Tunisie en tête, ont enregistré le taux de croissance le plus élevé (2,45 %) et la plus faible volatilité (écart type de 4,6). Les pays à faibles revenus (PFR) ont affiché le taux de

croissance le plus bas (1,55 %) et une volatilité élevée (écart type de 7). Le groupe des pays à hauts revenus comprend le Koweït, avec un niveau de volatilité très haut et en tant que groupe, ces pays montrent une faible croissance par habitant car ils comptent beaucoup de travailleurs étrangers, en nombre de plus en plus important, qui, au fil du temps, augmentent leur population résidente.

L'évolution de la croissance globale de la région est clairement influencée par les chocs pétroliers. L'ensemble de la région a souffert de la baisse des prix du pétrole dans les années 1980 et a bénéficié de la stabilisation puis de l'augmentation de ces derniers depuis 1991. Cela se reflète dans l'ensemble de la région, montrant une baisse substantielle de la volatilité dans la dernière période, comparativement à la période précédente. Il est donc toujours correct de dire que le processus de croissance est tributaire du pétrole.

Les processus de transformation structurelle s'accompagnent en général toujours d'une augmentation soutenue du PIB réel par habitant, ce qui conduit à l'exclusion des pays qui n'ont pas réussi à augmenter le PIB par habitant de leurs populations résidentes du fait de l'afflux important de travailleurs immigrés, comme cela a été le cas pour les principaux pays arabes riches en pétrole. Ici, l'exigence d'une augmentation soutenue du PIB par habitant doit être modérée et nous examinerons en particulier les expériences des Émirats Arabes Unis et du Qatar compte tenu de leur forte croissance du PIB total. Les données relatives à la part des secteurs de production dans l'emploi total ne sont disponibles que pour une période allant jusqu'à 2004 pour tous les pays et ne sont donc utilisées que comme critère secondaire pour comprendre, dans la mesure du possible, la profondeur de la transformation. Tous les pays arabes voient la part de l'agriculture diminuer dans le PIB depuis 1970, à l'exception de la Syrie. Ainsi, nous nous concentrons sur l'identification des pays qui ont vu sensiblement augmenter les parts du secteur manufacturier et des services au fil du temps.

Figure 9: Transformation économique à Oman (A), en Tunisie (B), aux Émirats arabes Unis (C) et au Qatar (D), 1970-2009.

Agriculture, chasse, foresterie, pêche

Industrie

Secteur minier et services publics

Services

Source: ibid.

Oman et la Tunisie ont réussi à maintenir des taux de croissance élevés du PIB par habitant, bien que la croissance ait été plus volatile dans le cas d'Oman. Les parts des

secteurs de l'industrie et des services ont connu une augmentation substantielle dans les deux pays. Ils peuvent ainsi être considérés comme ayant vécu une transformation structurelle réussie. En Tunisie, la part d'emplois dans les secteurs manufacturiers par rapport à l'emploi total a considérablement augmenté. Pour Oman, il est impossible d'apprécier cette caractéristique du processus classique de transformation structurelle en l'absence de données statistiques sur les parts sectorielles de l'emploi. Les Émirats Arabes Unis présentent aussi des caractéristiques de transformation structurelle classique au cours de la période 1970-2009. Leur succès sur ce front est largement dû aux choix faits par l'émirat de Dubaï de se transformer en un important carrefour commercial régional et à l'émulation que ce modèle a provoqué dans l'émirat d'Abu Dhabi, plus riche. L'économie de Qatar repose encore sur les secteurs pétrolier et gazier qui ont été en grande partie responsables du taux élevé de croissance. Le pays a réussi à accroître sensiblement ses services, mais la croissance dans le secteur manufacturier a été graduelle. Le modèle de développement adopté dans ce cas a mis l'accent sur des services haut de gamme, dont l'enseignement supérieur, conformément aux économies des pays développés à revenus élevés. Toutefois, il est trop tôt pour conclure à une transformation structurelle, même si les tendances sont prometteuses.

L'Égypte a souffert d'une transformation incomplète de son secteur manufacturier puisqu'en dépit de la tendance classique à l'augmentation des parts des trois secteurs majeurs de la production dans le PIB, la part du secteur manufacturier n'a que légèrement augmenté en prix constants au cours de la période en question. Toutefois, la même part a décliné en prix courants, comme l'a fait la part manufacturière de l'emploi total. Le moteur de la croissance de l'économie syrienne était le secteur minier dont les recettes ont été utilisées pour soutenir le secteur agricole. Ainsi, les parts de l'agriculture et du secteur minier révèlent une tendance à la hausse, alors que l'industrie perd du terrain. Mais la situation syrienne est plus nuancée, comme le montrent les données provenant de l'ONUDI qui ajoutent les contributions de différents sous-secteurs manufacturiers : on note en réalité une tendance à l'augmentation de la part de l'industrie dans le PIB. Il faut donc rester prudent et se garder de tout jugement définitif sur la situation de la Syrie jusqu'à ce que soit entrepris un travail plus spécifique par pays.

La Tunisie a réalisé le processus de transformation structurelle le plus significatif alors que les parts de l'industrie et des services ont augmenté et que le secteur manufacturier a contribué à hauteur de 20 % du PIB en moyenne dans les années 2000. Cela a été possible en grande partie grâce aux retombées des profits pétroliers des années 70 et 80, qui ont permis la construction des infrastructures productives du pays.

La figure n° 10 compare, à l'aide de données nationales, les cas de l'Égypte, de la Syrie et de la Tunisie, en termes d'emploi agricole et manufacturier sur la période 1975-2010. Nous observons que la part de l'industrie augmente au fil du temps pour la Tunisie et la Syrie pour atteindre les sommets de respectivement 21 % en 2001 et 16,6 % en 1984.

Dans le cas de l'Égypte, cette part diminue pendant cette période, ce qui coïncide avec la légère baisse constatée de la part industrielle dans le PIB. Le taux de déclin de l'agriculture est sensiblement plus élevé tant pour la Tunisie que pour la Syrie, si bien qu'en 2004, la part de l'emploi dans l'agriculture est inférieure à celle de l'industrie, tandis que pour l'Égypte, la part de l'emploi agricole continue d'écraser la part de l'emploi manufacturier. La Syrie pourrait avoir réalisé une transformation structurelle malgré le poids important du secteur pétrolier pour la majeure partie de la période étudiée.

Figure 10: Parts de l'emploi dans l'agriculture (A) et l'industrie (B) pour la Tunisie, l'Égypte et la Syrie, 1975-2010

Source: Données nationales provenant des instituts de statistiques et des données de l'ONU.

Comme représenté dans la figure 11, les tendances observées produisent un modèle régional de transformation structurelle qui contraste fortement avec les autres régions en développement. C'est là le problème économique structurel de la région arabe : stagnation des parts de l'agriculture et du secteur industriel (quoique ce dernier ait enregistré récemment une légère croissance en raison d'une augmentation de la contribution du secteur manufacturier, en particulier grâce aux industries pétrochimiques dans les pays du CCG), une expansion rapide du secteur des services (mais comme nous le verrons, concentrée principalement sur des activités à faible valeur ajoutée) et un secteur pétrolier toujours en tête, bien qu'en déclin.

Figure 11: Transformation économique en Egypte (A) et en Syrie (B), 1970-2009

Agriculture, chasse, foresterie, pêche

Industrie

Secteur minier et services publics

Services

Source: ibid.

En résumé, les revenus du pétrole ont induit un schéma de développement économique axé sur les services au détriment des secteurs productifs, ce qui fait de la région arabe l'une des moins industrialisées des pays en développement, Afrique subsaharienne incluse. Cette dernière, avec l'Amérique latine, n'a pas connu de transformation majeure en comparaison avec les trois autres régions en développement. Cela était prévisible, étant donné que la transition économique de l'Amérique latine a commencé bien plus tôt et était presque arrivée à son terme au début des années 1970. En outre, la contribution de l'agriculture au PIB avait déjà atteint un minimum. La forme plus irrégulière de la transformation économique arabe au début de la période (dans les années 1970 et au début des années 1980) est aussi symptomatique de l'essor fulgurant du secteur des services et de la construction en lien avec l'énorme richesse accumulée résultant de la hausse des prix du pétrole.

Figure 12: : Transformation économique dans les pays arabes (A), en Afrique subsaharienne (B) et en Asie de l'Est et Pacifique (C) pour la période 1970-2009

Services

Secteur minier et services publics

Industrie

Agriculture

Source: ibid

Note : Les pays arabes comprennent l'Algérie, le Bahreïn, Comores, Djibouti, Egypte, Irak, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Mauritanie, Oman, Qatar, Arabie Saoudite, Somalie, Soudan, Syrie, Tunisie et Yémen.

En résumé, les ressources pétrolières ont retardé le processus normal de transformation des économies dans le monde arabe. Elles ont généré des capacités productives déficientes, d'où une structure économique plus rudimentaire par rapport à ce qu'on aurait pu attendre au vu du niveau du PIB par habitant dans les pays arabes.

La figure 13 présente les taux de croissance annuels moyens de la valeur ajoutée, fractionnés en fonction de la contribution de chaque grand secteur. Ces derniers sont : (1) l'agriculture, la chasse, l'exploitation forestière, la pêche ; (2) l'exploitation minière ; (3) l'industrie ; (4) la construction ; et (5) les services. L'industrie et les services sont les principaux contributeurs à l'expansion de la valeur ajoutée pour tous les pays en développement, avec un pourcentage de respectivement 2,3 et 1,1 points. Dans les pays arabes, 1,7 points de croissance de la valeur ajoutée proviennent des services et seulement 0,4 point de l'industrie. L'exploitation minière, en revanche, a ajouté 1,3 point de pourcentage à la croissance dans les pays arabes, et seulement 0,3 point de pourcentage dans l'ensemble des pays en développement. L'agriculture contribue quant à elle de manière négligeable à la croissance dans la région arabe ainsi que dans la plupart des pays en développement.

Figure 13: Composition sectorielle des taux de croissance de la valeur ajoutée pour les régions en développement, 1970-2009

Secteur minier

Agriculture, chasse, foresterie, pêche

Construction

Services

Industrie

Source: ibid.

Note : Les pays arabes considérés sont les mêmes que pour la figure 12

Les fluctuations des performances du secteur minier sont liées à celles des prix du pétrole et ont une influence constante sur la croissance dans les pays arabes. Dans les années 1970, le secteur minier représentait à lui seul 4,3 points de pourcentage sur le taux total de croissance qui était alors de 8%. Dans les pays du CCG, le secteur minier contribua presque de moitié aux 11% de la valeur ajoutée de la forte croissance économique au cours de cette période.

Comme l'illustrent ces tendances, la dépendance vis-à-vis des revenus du pétrole rend les économies arabes structurellement faibles du fait qu'elles sont tributaires des aléas des marchés internationaux du pétrole. Par conséquent, au cours des quatre dernières

décennies, la croissance économique avait été plus irrégulière que pour les autres régions en développement. Le secteur minier avait en outre le plus contribué à l'irrégularité de la croissance économique, suivi par l'agriculture, la construction et les services. La forte volatilité du secteur agricole n'est pas surprenante étant donnée sa dépendance par rapport à des niveaux de pluie de plus en plus irréguliers. Les secteurs des services et de la construction sont volatiles en raison de leur dépendance, dans une grande majorité des pays arabes, des revenus du pétrole.

L'inachèvement de la transformation économique dans le monde arabe et des modèles de développement fondés sur l'exploitation du pétrole ont créé une situation dans laquelle les emplois productifs sont rares. La figure 14 montre les parts de la production et de la contribution à l'emploi des secteurs clés de l'économie pour le monde arabe, tous pays confondus puis sans les pays du CCG. Quand bien même les économies des pays arabes autres que ceux du CCG sont moins dominées par les hydrocarbures, les secteurs miniers et les services comptent toujours pour 31% du PIB tandis qu'ils ne sont pourvoyeurs d'emplois qu'à 1% de la population. Dans le même temps, l'industrie reste marginale, contribuant seulement à 10% du PIB et employant 8% de la force de travail. Plus tragique encore est la contribution minimale de l'agriculture (12%) au PIB alors que ce secteur continue d'employer environ 30% de la population. Cela reflète la stagnation technologique du secteur, qui conduit à un déclin relatif de la productivité des individus dans ce secteur.

Figure 14: Emploi moyen et parts de la région arabe, avec les pays du CCG (A) et sans les pays du CCG (B), 1991-2004

Source: Estimations des auteurs basées sur le modèle des Tendances mondiales de l'emploi de l'OIT et la Divisions statistique des Nations Unies.

Note : Comprend tous les pays arabes sauf Djibouti et les Territoires palestiniens occupés.

De nombreux pays arabes transforment leur économie en des économies basées sur les importations et les services, lesquels représentent la plus grande proportion du PIB dans la région si l'on exclue le CCG (42 %) et les plus importants pourvoyeurs d'emplois, à hauteur de 52%. Les types de services dans les pays arabes sont considérés comme de peu de valeur, ils contribuent peu au développement des connaissances à l'échelle locale et maintiennent les pays dans des positions inférieures sur les marchés mondiaux. Cette tendance qui s'est développée au détriment de l'agriculture arabe et de la production industrielle est donc préoccupante. La section suivante souligne ce problème avec plus d'acuité en s'intéressant aux secteurs du commerce et de l'industrie.

Production et exportations concentrées sur les services et les produits à faible valeur ajoutée

Le commerce est une partie intégrante de l'économie de la région arabe. Selon les données de la Banque mondiale et de la Division statistique des Nations Unies, le ratio des échanges commerciaux (exportations et importations) au PIB de la région^v a atteint une moyenne de 84% dans les années 2000, un des taux les plus élevés parmi les régions en développement et qui est significativement plus élevé que celui du début des années 1980 (environ 60 %)^{vi}. Depuis les années 1980, la plupart des pays arabes ont entrepris des réformes commerciales qui ont encouragé les exportations non pétrolières. Toutefois, l'accès accru au marché a bénéficié principalement à des industries avec un avantage comparatif qui demeure statique, notamment celles liées au pétrole. En résumé, l'intensité accrue du commerce n'a pas marqué une intégration réussie dans l'économie mondiale. Le monde arabe continue d'entretenir une structure d'exportation assez primitive, principalement constituée de produits primaires (l'exportation de carburants représente 70% des exportations). Ceci contraste avec la structure des importations, qui, en comparaison, est restée diversifiée (Figure 15).

Figure 15: Structure des importations de marchandises (% des importations totales de marchandises) pour les pays arabes, 1995-2009

Matières premières agricoles

Carburant

Nourriture

Minerais et métaux

Textile et habillement

Produits manufacturés classés principalement par matière, textile, équipements de transport et machines exclus.

Source: Estimations des auteurs basées sur des données provenant des IDM, de la Division Statistique des Nations Unies et de l'OMC.

Note : 1) Les pays arabes considérés sont l'Égypte, la Jordanie, le Koweït, le Maroc, Oman, l'Arabie Saoudite et la Tunisie. 2) Pour plus de détails sur les données, se référer au document « Existe-t-il un espace pour des politiques industrielles et

commerciales respectueuses du développement dans les pays arabes ? », par Abu-Ismaïl et al.

Pour la majorité des pays riches en pétrole, les exportations de carburant représentent plus de 80% des exportations marchandes. Oman présente la plus faible part des exportations de carburant à 81 % et des exportations non pétrolières relativement diversifiées, comprenant machines et équipements de transport. Son économie présente ainsi des signes d'une transformation structurelle positive. Comme l'illustre la figure 16, la structure des exportations des pays pauvres en pétrole est plus diversifiée. Pourtant, elle était dominée par le textile et l'habillement jusqu'en 2005. Le sous-secteur voit ses exportations décliner depuis 1998, principalement en raison de l'élimination progressive d'accords commerciaux préférentiels comme l'accord multifibre. L'évolution du commerce a été marquée par de grandes disparités entre les différents membres de ce groupe. Par exemple, alors que l'Égypte a connu une baisse drastique, la Jordanie a vu une augmentation des parts du textile et de l'habillement dans ses exportations, probablement en raison de l'accord avec les États-Unis sur les ZIQ (zones industrielles qualifiées). La disparition relative du textile et de l'habillement n'est pas cause d'inquiétude en soi. Ce qui est plus préoccupant, ce sont les manifestations du retard structurel de la région au niveau du taux d'accroissement très lent des exportations à haute valeur ajoutée comme les machines et les équipements.

Figure 16: Structure des exportations pour les pays pauvres en pétrole, 1995-2009

Matières premières agricoles
Carburant
Nourriture
Minerais et métaux
Textile et habillement
Produits manufacturés
Équipements de transport et machines

Source: Estimations des auteurs basées sur les données de UN Comtrade.

Note : Les pays pauvres en pétrole considérés sont la Jordanie, l'Égypte, le Maroc et la Tunisie.

La Tunisie comporte la proportion la plus importante des exportations de machines et d'équipements de transport (y compris des équipements de télécommunications, des machines automatiques de traitement de l'information, des machines électriques, etc.). Le Maroc, bien qu'arrivant relativement tardivement dans ce marché, a également connu une augmentation significative du secteur des hautes technologies avec un total des exportations de marchandises qui est passé de 3 % en 1995 à 19 % en 2009. Malgré quelques fluctuations, la part des exportations de machines, de transports et de marchandises en Jordanie est plutôt stagnante depuis 1995. Dans le contexte d'une économie plus fortement basée sur la pétrochimie et les industries chimiques, cette tendance était beaucoup moins prononcée en Égypte. La structure des exportations de l'Égypte est donc nettement moins diversifiée aujourd'hui que beaucoup des plus petites économies arabes non pétrolières qui voyaient en l'Égypte un modèle de développement industriel dans les années 1960 et 1970. Le diagramme 17 compare et révèle les structures d'exportation de marchandises de l'Égypte et de la Tunisie.

Figure 17: Structure d'exportation de marchandises pour l'Égypte (A) et la Tunisie (B), 1995-2009

Matières premières agricoles

Carburant

Nourriture

Minerais et métaux

Produits chimiques et parachimiques

Textile et habillement

Source: ibid.

Cette performance commerciale globalement faible du monde arabe est sous-tendue par la faiblesse du secteur industriel. Comme nous l'avons mentionné précédemment, les pays arabes sont les moins industrialisés du monde, ce secteur représentant

seulement 12 % du PIB global, le plus bas parmi toutes les régions en développement. En outre, cette maigre part est fortement concentrée dans la production de produits dérivés du pétrole à faible valeur ajoutée qui, avec la nourriture, les produits chimiques, les produits en plastique ou en caoutchouc, totalisent près de 60 % du total de la production industrielle de la région^{vii} (figure 18).

Figure 18: Structure de l'industrie des pays pauvres en pétrole (A) et des pays riches en pétrole (B) dans les années 1990 et 2000

Carburant et minerais non-ferreux

Nourriture, boissons, tabac

Vêtements, textile, cuir et chaussures

Bois, papier, imprimerie et publications

Produits chimiques, caoutchouc et plastique

Machines et équipement de transport

Meubles et produits manufacturés

Source: Estimations des auteurs basées sur les données en ligne de l'ONUDI et la Division Statistique de l'ONU.

Notes: Les pays pauvres en pétrole incluent la Jordanie, le Maroc et la Tunisie et les pays riches en pétrole incluent le Koweït, Oman et le Qatar.

Malgré la part écrasante des industries liées au pétrole, les pays arabes, y compris ceux riches en pétrole, diversifient leur activité en produisant des produits alimentaires, des boissons et des métaux. Les profils industriels de la Jordanie, du Maroc et de la Tunisie, conformément à la tendance croissante des parts des exportations de machines et de transport, révèlent une nette augmentation de la part de la production de machines et d'équipements. La traduction de cette augmentation de la part de l'industrie dans les exportations peut être interprétée comme un accroissement de la compétitivité de ces pays. Mais la Tunisie semble être le principal pilote de cette tendance puisque la part de ce secteur de haute technologie augmente de 5,3 % à 12,8% dans la fabrication totale sur une période de 16 ans (figure 19). Dans le même temps, aidée par des investissements étrangers, la contribution de ce secteur aux exportations de marchandises de la Tunisie a pratiquement triplé pour atteindre près de 25,1 % en 2009. Il est également intéressant de noter que la part des importations de

machines de la Tunisie n'a pas augmenté au cours de cette même période. La Tunisie défie ainsi la tendance régionale à plusieurs titres et montre ainsi qu'elle a réalisé une transformation structurelle significative.

Figure 19: Parts des machines et équipement dans la production industrielle totale, 1990-2006.

Source: Estimations des auteurs basées sur les données en ligne de l'ONUDI

Les secteurs du textile et de l'habillement occupent la deuxième plus haute part du secteur industriel des pays pauvres en pétrole. Depuis 1990, l'Égypte et le Maroc en particulier ont vu la part de leurs industries textiles diminuer, en passant respectivement de 15,5 % et 17,3 % à 11,5 % et 14 %. Cette diminution concomitante de la diminution de la part des exportations de ce secteur - déclin particulièrement dramatique pour l'Égypte - est une indication du manque de compétitivité qu'affichent ces secteurs. Il n'est pas surprenant, compte-tenu de son profil industriel, qu'une grande partie des exportations de l'Égypte consiste en produits pétroliers, chimiques et minéraux à faible valeur ajoutée (Diagramme 20-A). En résumé, pour une grande partie des pays du monde arabe, y compris pour l'Égypte, le plus grand des pays arabes, la transition vers une libéralisation prématurée et sans discernement, à une époque où les niveaux de productivité étaient faibles, a rendu la compétitivité du secteur industriel obsolète et a limité les exportations aux produits primaires et aux ressources naturelles.

Figure 20: Structure de la production manufacturée en Égypte (A) et en Tunisie (B), 1990 et 2006

Nourriture, boissons, tabac

Vêtements, textile, cuir et chaussures

Bois, papier, imprimerie et publications

Produits chimiques, caoutchouc et plastique

Carburant et minerais non-ferreux

Métaux basiques et élaborés

Machines et équipement de transport

Source: ibid.

La tendance est largement similaire pour le commerce des services, la majorité des économies arabes étant spécialisée dans les services à faible valeur ajoutée comme le voyage et le transport par opposition aux services financiers et de communication, secteurs plus dynamiques. Il existe pourtant une distinction claire entre les pays aux économies riches en pétrole et ceux qui ne peuvent compter sur cette ressource : les services jouent un rôle moins important dans l'économie des seconds (8 à 10 % du total des exportations dans les années 2000). Pour les pays pauvres en pétrole, la part correspondante était de 45 % en 2009. Dans les pays riches en pétrole, comme Oman, la structure des exportations de services semble être plus équilibrée. En effet, à partir de 1996, Oman a pu diversifier la nature de ses exportations de services, passant d'une part majoritaire occupée par le voyage et le tourisme à des parts relativement égales des services de tourisme, de transport et de communication.

Enfin, il convient de mentionner certaines distinctions importantes dans les économies identifiées dans notre analyse concernant le commerce des marchandises et des services. Les différences entre l'Égypte et la Tunisie sont assez frappantes. L'Égypte a connu une forte diminution de la part de ses exportations dans les domaines de la communication et de l'informatique, services à forte valeur ajoutée. Elle est devenue davantage tributaire du tourisme. Depuis 1995, le secteur tunisien de l'exportation de services intègre une part plus importante de secteurs plus dynamiques comme les transports et les communications, domaines cruciaux pour la promotion d'une économie fondée sur le savoir.

Figure 21: Structure des exportations de services pour l'Égypte (A), Oman (B) et la Tunisie (C), 1996-2009

Services de transport

Services de voyage

Assurances et services financiers

Communication, ordinateurs etc

Source: Données IDM

ⁱ Pour davantage de détails voir l'article "Human Development and Deprivation" d'Abu-Ismaïl et.al., 2011.

ⁱⁱ Voir la Table 1 en annexe pour l'analyse des données sur les réalisations des OMD.

ⁱⁱⁱ Pour un complément d'informations voir l'étude par pays intitulée "Poverty Dynamics in Yemen as a representative Arab LDC" de Pournik et Abu-Ismaïl 2011.

^{iv} Moheiddin 2011:19.

^v Les pays couverts incluent seulement l'Égypte, la Jordanie, le Maroc, la Tunisie, le Koweït, Oman, le Qatar, le Yémen et l'Arabie Saoudite (en raison de restrictions dans les données).

^{vi} D'après les estimations de la Division des Statistiques des Nations Unies –National Accounts Main Aggregates Database, World Development Indicators (Edition : Avril 2011).

^{vii} Les références pour la région sont basées sur des échantillons de pays au sujet desquels les données sont disponibles.